362
453

25 mars 1936

Au.

Monsieur Charles Léger, 49, rue de Paris, Meudon S. et O.

Cher Monsieur,

La valeur d'assurance de 200'000 francs que vous nous avez indiquée pour la "Truite" semble nous laisser peu d'espérance, mais pour ne pas être obligé de résigner dès le premier abord, je me rappelle que la petite "Vague" est assurée à 50'000 francs et que vous en avez réduit le prix à 35'000 francs y compris une commission de 10% en faveur du Kunsthaus. En proportion, le prix de la "Truite" se réduirait de 30%, à savoir à la somme de 140'000 francs et encore de 10% ce qui ferait en tout 126'000 francs, somme qui n'est plus très éloignée de la somme de 20'000 peut-être 22'000 francs suisses que le comité pourrait mettre à ma disposition pour l'acquisition de la "Truite".

Quest-ce que vous en pensez? Nous aurons la possibilité de réunir notre comité vendredi prochain; la décision est assez urgente vu que l'exposition sera fermée définitivement mardi prochain, 31 mars, et que nous devrions savoir si la "Truite" peut rester à Zurich ou si elle doit retourner à Paris. Il y a cela encore que d'autres questions d'achat nous occupent et que d'autres propriétaires attendent notre réponse en vue de leurs toiles.

Je serais très heureux si nous pouvions sacrifier tous les autres projets d'acquisition en faveur de votre "Truite" qui serait un sort magnifique et grandiose de notre amitié, constituée et mise en épreuve par la grande exposition Courbet de Zurich.